

Luxembourg, le 29 septembre 2022

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de la Santé et à Monsieur le Ministre de la Sécurité sociale:

« Le Centre Hospitalier du Nord (CHdN) a confirmé la démission de six cardiologues pour la nouvelle année.

À ce sujet, nous aimerions poser les questions suivantes à Madame la Ministre de la Santé et à Monsieur le Ministre de la Sécurité sociale :

- *Quel est l'impact de ces démissions sur le fonctionnement du service de cardiologie du CHdN ? Les patients doivent-ils s'attendre à des délais d'attente ou à des reports voire à des annulations de rendez-vous ?*
 - *Quelles sont les raisons de ces démissions des six cardiologues ? Les gardes non rémunérées ont-elles eu une influence sur la décision des médecins ? Y a-t-il un risque qu'à part la cardiologie, d'autres services du CHdN voire d'autres établissements hospitaliers soient confrontés à des démissions de médecins spécialisés ?*
 - *Le problème des gardes non rémunérées existe déjà depuis un certain temps. Où en est ce dossier actuellement ? Quand est-ce que tous les médecins qui effectuent des gardes dans les hôpitaux peuvent-ils s'attendre à ce que ces dernières soient rémunérées ?*
- »

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre très haute considération.

Carole HARTMANN
Députée

Gilles BAUM
Député

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu